



POLITIQUE GENRE, EGALITE, PROTECTION ET INCLUSION

LIGHT AND SALT

MANUEL POLITIQUE RELATIVE À LA PROTECTION, LEGALITÉ DE GENRE ET À L'INCLUSION

Humanité : Porter secours d'urgence sans discrimination aux enfants touchés par les crises de conflits armés et catastrophes, Light and Salt, sous son aspect national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des enfants. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter leur dignité humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les enfants.

Impartialité : Light and Salt collabore avec tout le monde sans distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir des individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux besoins les plus urgentes.

Neutralité : Afin de garder la confiance de tous, Light and Salt ne participe pas aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance : Light and Salt est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent le pays respectif, les structures nationales et locales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes de Light and Salt.

Universalité : Light and Salt au sein duquel toutes les structures ont des droits égaux et le devoir de s'entraider

INTRODUCTION

La présente Politique a pour objectif de définir l'approche de l'organisation Light and Salt (L.S) en matière de protection et genre, respecter les principes d'équité et l'égalité et d'inclusion sociale. Elle démontre l'engagement de Light and Salt à prévenir et à atténuer la violence, la discrimination et l'exclusion, ainsi qu'à y faire face, l'accent étant mis sur le renforcement des capacités institutionnelles, les programmes et les opérations, et la sensibilisation, les partenariats et la collaboration. Elle renforce et précise la valeur unique des efforts que mène Light and Salt dans ce domaine, par le biais de l'action individuelle des Sociétés nationales, locales partenaires et du soutien apporté par le Secrétariat de Light and Salt. Elle sert également de base pour appuyer la complémentarité des rôles et des approches des structures nationales, locales, Partenaires et collaborateurs de Light and Salt, son staff et des autres acteurs humanitaires et des gouvernements en matière de protection. L'approche relative à la protection, au genre, égalité et à l'inclusion constitue un élément essentiel pour permettre à Light and Salt de réaliser ces objectifs stratégiques et son approche globale visant à « accorder une attention particulière aux enfants défavorisés, exclus ou marginalisés ». Il constitue également un élément central de la priorité de Light and Salt (valeurs,

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836, 816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com, lightandsalt.coordination@gmail.com, www.lightandsalt.org



égalité, pouvoir et inclusion) et des trois catalyseurs (une organisation mobilisée, une organisation qui rend compte et une organisation fiable) tels que définis dans le Programme. La présente Politique est fondée et s'appuie sur plusieurs politiques, stratégies et cadres existants de Light and Salt, son staff et ses partenaires de collaboration au niveau National et local. Les Principes fondamentaux en particulier les principes d'humanité et d'impartialité et les Statuts de l'organisation exigent des staffs de Light and Salt qu'ils œuvrent en faveur d'un monde dans lequel chaque enfant voit ses besoins satisfaits et ses droits respectés, protégés et appliqués, est traité équitablement et dignement, bénéficie de l'égalité des chances, peut contribuer à la prise de décisions concernant sa propre vie et sa communauté, voit ses opinions prises en compte et se trouve à l'abri du danger. Nous ne pourrions y parvenir qu'en comprenant les causes et les conséquences de la violence, de la discrimination et de l'exclusion, ainsi que les risques qui en découlent. Nous reconnaissons en outre que nous ne pourrions pas garantir le principe de « ne pas nuire » sans comprendre et appliquer l'approche relative à la protection, au genre et à l'inclusion. Nous reconnaissons les preuves réelles et accablantes qui montrent que tous les types de violence sont exacerbés par les crises, les conflits et les catastrophes. Nous restons profondément préoccupés par l'ampleur de la violence sexuelle et sexiste, de la violence à l'égard des enfants et de l'exploitation, du déni des droits ou de la traite des personnes vulnérables, telles que les personnes déplacées ou en train de se déplacer. Nous reconnaissons que des mesures globales sont nécessaires pour garantir la protection des personnes contre les violences qui ont malheureusement lieu au sein du système humanitaire. Nous constatons que la discrimination est inter sectionnelle et nous reconnaissons les nombreux facteurs qui font que des personnes sont exclues et marginalisées, ainsi que les effets cumulés que cette situation a sur leurs conditions de vie, leur bien-être et leur sécurité. Nous savons que, dans le monde entier, les femmes et les filles ne bénéficient toujours pas de l'égalité des droits, du droit de disposer de leur corps et de l'accès aux services de base. Nous sommes tout autant préoccupés par l'absence d'égalité des droits dont souffrent d'autres pans de la population du fait d'autres facteurs de diversité. Pour toutes ces raisons, les mesures liées à la protection, au genre, égalité et à l'inclusion doivent être intégrées dans toutes les activités menées par Light and Salt.

Nous devons garantir la protection des personnes contre toutes les formes de violence, de préjudice, d'abus et d'exploitation. Nous devons faire tout notre possible pour garantir l'inclusion véritable de toutes les personnes au sein de leur communauté. Notre approche reconnaît que la violence, la discrimination et l'exclusion sont toutes des formes de préjudice qui sont inextricablement liées et que pour agir efficacement sur les causes et les conséquences de l'une ou l'autre de ces questions, ainsi que sur les risques qui en découlent, nous devons les aborder ensemble en prenant en compte la façon dont le genre et tous les autres aspects de la diversité affectent la vie des personnes. En promouvant l'égalité et en prenant appui sur les capacités et les ressources de tous les enfants et de leurs communautés, ainsi que sur les priorités définies par eux, Light and Salt peut contribuer à leur autonomisation, à leur autosuffisance, à l'équité de leur traitement, à la durabilité de leur développement, à l'égalité et, ainsi, à la réalisation des Objectifs de développement durable, auxquels sa Stratégie contribue. La capacité inégalée de Light and Salt de mobiliser des partenaires au sein des communautés lui permet d'apporter une contribution unique à la réalisation de ces objectifs, tout en renforçant sa responsabilité de garantir la protection de tous ces partenaires dans toutes les situations. Nous reconnaissons que nos partenaires de collaboration doivent être sûres et inclusives pour pouvoir remplir leurs obligations. Plus que quelques mesures techniques, l'application de la présente Politique nécessitera des ressources et une véritable transformation de nos structures de pouvoir traditionnelles, de nos processus de redevabilité et de nos cultures et comportements.

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836, 816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com, lightandsalt.coordination@gmail.com, www.lightandsalt.org



Institutionnels. Nous sommes déterminés à accomplir cette transformation par le biais des mesures présentées ci-après, dans la section consacrée aux déclarations de principe.

PORTÉE

Cette politique prend appui sur la Politique de Light and Salt relative à l'égalité de genre et à l'inclusion (2021) et la remplace. Elle énonce notre approche, nos conceptions et nos engagements collectifs en matière de protection, de genre, égalité et d'inclusion. Elle s'applique à tous les partenaires de collaboration et au staff de Light and Salt dans tous les domaines de leur action. Des stratégies, des cadres et des outils opérationnels et organisationnels spécifiques seront élaborés, révisés et renforcés pour appuyer sa mise en œuvre.

Définitions :

Protection : consiste à empêcher que les personnes ne subissent des préjudices. Elle a pour but de garantir le respect des droits humains en préservant la sécurité physique, psychologique et émotionnelle, l'intégrité et la dignité des personnes exposées ou confrontées à la violence, à la discrimination et à l'exclusion

Genre : rôles, comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société donnée considère comme appropriés pour une personne en fonction du sexe qui lui a été assigné à la naissance. Identité de genre : expérience interne et individuelle du genre profondément ressentie par chaque personne, qui peut ou non correspondre au sexe qui lui a été assigné à la naissance ou au genre qui lui est attribué par la société. Les termes « trans », « transgenre » et « non binaire » sont des termes génériques qui recouvrent une variété de mots utilisés pour décrire une expérience interne du genre qui diffère du sexe assigné à la naissance ou du genre attribué à la personne par la société.

Diversité : ensemble des différentes origines sociales et identités qui constituent des populations. Cela inclut, sans s'y limiter, l'identité de genre, l'origine ethnique, la nationalité ou la citoyenneté, l'âge, le handicap, la langue, les opinions politiques, les croyances religieuses, l'origine sociale, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, la couleur et l'identité raciale.

Inclusion : réduction des inégalités fondées sur les origines sociales, les identités, les rôles et les rapports de force. Fournir des services inclusifs signifie donner à tous un accès équitable et significatif aux ressources. Dans le long terme, l'inclusion vise aussi à faciliter l'accès de tous aux chances et aux droits en luttant contre l'exclusion, la stigmatisation et la discrimination, en les réduisant et en y mettant fin.

Protection de l'enfance : prévention et lutte contre les formes d'abus, de négligence, d'exploitation et de violence contre des enfants.

Discrimination : toute distinction, exclusion, restriction ou préférence ayant un impact négatif sur une ou plusieurs personnes, pour la seule raison qu'elles appartiennent à une ou plusieurs catégories de diversité telles que celles énumérées ci-dessus. La non-discrimination consiste à prendre des mesures spécifiques pour prévenir ou atténuer cette discrimination.

Violence fondée sur l'identité : tout acte de violence commis par des individus, des groupes ou des sociétés sur la base d'aspects réels, perçus ou attribués de l'identité d'une personne. La violence

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836, 816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com, lightandsalt.coordination@gmail.com, www.lightandsalt.org



foncée sur l'identité est facilitée et exacerbée par les structures, les normes et les lois qui tolèrent ou encouragent (explicitement ou tacitement) des attitudes et des pratiques discriminatoires.

Intersectionnalité : perspective qui souligne qu'une personne a plusieurs pans d'identité qui se recoupent, comme son identité de genre, son origine ethnique, sa nationalité ou sa citoyenneté, son handicap, sa langue, ses opinions politiques, ses croyances religieuses, son orientation sexuelle, son apparence physique, sa couleur et son identité raciale, qui forment un tout. Une personne peut subir des discriminations ou bénéficier de privilèges du fait de ces facteurs. Une perspective intersectionnelle souligne la nécessité d'étudier ces pans conjointement et de comprendre leurs effets conjugués sur la personne, en fonction des relations de pouvoir qui prévalent dans une société donnée.

Violence sexuelle et existe : formes de violence qui comprennent notamment, mais pas exclusivement, la violence sexuelle, la violence au sein du couple, la traite des êtres humains, le mariage forcé ou précoce, le harcèlement sexuel, la prostitution forcée, le féminicide, les mutilations génitales féminines, l'exploitation et les abus sexuels, et le déni de ressources, d'opportunités et de services.

Violence : l'usage perçu, l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un décès, un traumatisme physique, un préjudice psychologique ou émotionnel, un mal développement ou une carence.

Protection de l'intégrité personnelle : responsabilité de la Light and Salt de prendre des mesures pour protéger les personnes contre toute forme de préjudice causée par un abus de pouvoir, en s'assurant que son personnel, ses volontaires, ses programmes et ses communications ne nuisent pas aux enfants et aux adultes et ne les exposent pas à des formes d'abus ou d'exploitation. Elle consiste également à protéger le personnel et les volontaires contre tout préjudice ou comportement inapproprié tel que le harcèlement sexuel.

Nous utilisons le terme « racial » plutôt que « race » pour souligner à la fois les conséquences destructrices persistantes du racisme dans le monde et les aspects préjudiciables du terme « race » pour désigner certains groupes de personnes, ce terme étant contesté et constituant une construction sociale susceptible de renforcer la discrimination raciste. Light and Salt indique en outre que la protection de l'intégrité personnelle vise à prévenir les préjudices suivants : l'exploitation et les abus sexuels perpétrés par toute personne travaillant pour Light and Salt ou un partenaire de collaboration à l'encontre d'enfants et d'adultes ; d'autres formes d'abus – comme les abus physiques, psychologiques ou émotionnels, financiers et/ou matériels, discriminatoires et institutionnels, et l'esclavage moderne d'enfants et d'adultes – perpétrées par toute personne travaillant pour Light and Salt ou partenaire nationale, locale de collaboration membre ; les préjudices causés par nos programmes et nos communications financés par nos partenaires (y compris d'autres l'absence de rôle significatif des enfants et des adultes d'origines diverses dans les décisions qui les concernent ; et le harcèlement, y compris sexuel, et la discrimination sur le lieu de travail.

Les politiques de Light and Salt définissent les termes connexes comme suit : Prévention et lutte contre l'exploitation et les abus sexuels : politiques, règlements et mesures visant à prévenir toute forme d'exploitation et d'abus sexuels de la part du personnel de Light and Salt et à garantir une action appropriée le cas échéant.

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836, 816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com, lightandsalt.coordination@gmail.com, www.lightandsalt.org



Protection de l'enfance : obligation générale des effectifs, des partenaires, des fournisseurs et des prestataires de services de Light and Salt de veiller à ce que la conception et l'exécution des opérations et des programmes organisationnels soient menées dans l'intérêt supérieur de l'enfant, qu'elles n'exposent l'enfant à aucun préjudice, comme un risque de violence, de maltraitance, d'exploitation ou de négligence, et que toute préoccupation concernant la sécurité de l'enfant dans les communautés où se déroulent les activités soit dûment signalée et prise en compte.

DÉCLARATIONS DE PRINCIPE

Les principes généraux suivants sous-tendent l'approche de Light and Salt en matière de protection, de genre, égalité et d'inclusion. Light and Salt suit une approche « fondée sur les besoins et guidée par les droits ». Cela signifie que nous soutenons activement l'application des droits des enfants à une protection, à une assistance et à l'inclusion en vertu de la législation nationale (notamment les droits établis par le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés). Toutefois, ce sont les besoins des enfants touchés, plutôt que le respect des droits en soi ou les demandes de comptes aux responsables, qui déterminent ce que nous faisons et comment nous le faisons. Notre principe d'impartialité nous impose de ne faire « aucune discrimination, en étant guidés uniquement par les besoins, et de donner la priorité aux cas de besoins les plus urgentes ». Nous nous engageons à prévenir toute discrimination dans toutes nos actions et à promouvoir les valeurs de diversité et d'inclusion au sein d'une société fondée sur l'égalité de tous les genres – et de tous les autres aspects de l'identité des enfants. Si nous sommes déterminés à mener un dialogue constructif sur les différents points de vue qui existent au sein des communautés à propos de ces questions, nous ne nous laisserons pas détourner des engagements énoncés dans la présente Politique, lesquels prennent racine dans les Principes fondamentaux. Light and Salt promeut une approche centrée sur les enfants dans tous ses efforts visant à prévenir et à atténuer la violence, la discrimination et l'exclusion et à y faire face. Cela implique d'écouter, de comprendre et de respecter ce que les enfants pensent en tout temps, et de s'adapter à la perspective, à l'autonomie, à l'expérience, aux forces et aux besoins de la ou des enfants concernées. Face à la violence en particulier, cela exige de suivre une approche centrée sur les survivant-e-s

Dans les quatre domaines d'action décrits ci-après, il existe différents niveaux d'engagement, à savoir « l'intégration des questions liées à la protection, égalité, au genre et à l'inclusion » et « les interventions spécialisées ».

L'« intégration » consiste à veiller à ce que toutes les interventions des partenaires nationales de collaboration de Light and Salt garantissent un niveau minimum de dignité, d'accès, de participation et de sûreté, grâce à des adaptations qui répondent aux besoins identifiés au moyen d'une analyse complète des questions liées à la protection, au genre, égalité et à l'inclusion. Il incombe à tous les employés et les partenaires de garantir l'intégration des questions liées à la protection, au genre, égalité et à l'inclusion, en s'aidant des orientations fournies et du contrôle de la qualité assuré par des employés et des partenaires expérimentés en la matière.

Les « interventions spécialisées » se réfèrent aux interventions qui visent à prévenir ou à lutter directement contre la violence, la discrimination et l'exclusion et qui doivent être menées uniquement par des employés

Ce Manuel de Light and Salt sur la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels fournit des orientations supplémentaires.

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836, 816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com, lightandsalt.coordination@gmail.com, www.lightandsalt.org



La Politique de Light and Salt en matière de protection de l'enfance énonce les principes, les définitions et les rôles et responsabilités de l'organisation Light and Salt. Une approche centrée sur les survivant-e-s crée un environnement propice où les droits et les souhaits des survivant-e-s sont respectés, où leur sécurité est assurée et où chacun est traité avec dignité et respect.

Cette approche repose sur quatre principes directeurs : sécurité, confidentialité, respect et non-discrimination. Et des partenaires de collaboration formés aux questions de protection, de genre, égalité et d'inclusion et expérimentés. Ces activités spécialisées peuvent être intégrées dans d'autres programmes ou être menées de manière autonome. Tant les efforts d'intégration de la protection, du genre, égalité et de l'inclusion que les interventions spécialisées en la matière nécessitent des ressources spécifiques. Pour mettre en pratique ces principes, les partenaires de collaboration et Light and Salt :

Rôle institutionnel reflèteront adéquatement la composition des communautés avec lesquelles nous travaillons, et s'adapteront aux enfants qui nécessitent notre protection, notre assistance et notre soutien en garantissant la diversité de la représentation parmi les staffs administratif, les partenaires, les équipes d'intervention ou de déploiement rapide, le personnel et les dirigeants, notamment par le biais des processus de recrutement ; prendront les mesures nécessaires pour que notre organisation promeut activement l'égalité des chances et des lieux de travail accessibles au moyen d'initiatives comme des aménagements raisonnables pour tout type de handicap, l'égalité de rémunération pour un travail égal, des recrutements anonymes, des systèmes de mentorat et des congés parentaux équitables inspirés des meilleures pratiques ;

Etudieront et suivront en continu les questions relatives à la protection, au genre, égalité et à l'inclusion au sein de notre organisation, notamment la représentation des identités de genre et de la diversité à tous les niveaux des ressources humaines (gouvernance, direction, personnel et partenaire). Ces données seront analysées à la lumière des éventuelles barrières à l'égalité des chances et à l'intégration de la diversité, et des abus de pouvoir dans la prise de décisions au sein de notre organisation ; s'attacheront à veiller à ce qu'aucune identité de genre ne représente plus de deux tiers de la composition des équipes de direction et des organes de gouvernance. Nous veillerons en outre à ce que la direction générale de Light and Salt offre, à tous ses échelons, une représentation diverse et inclusive ; examineront et comprendront leurs propres dynamiques de pouvoir, privilèges et préjugés inconscients, en accordant une attention particulière à la façon dont le sexisme, le racisme, l'homophobie, la transphobie, l'âgisme, le validisme et d'autres formes similaires de discrimination influencent notre capacité de garantir une culture de l'inclusion et de la diversité ; continueront d'offrir un lieu de travail sûr, inclusif et protecteur en leur sein, en établissant – puis en les renforçant – des politiques, des structures, des systèmes, des procédures et une culture sur mesure, adaptés au contexte et applicables en matière de :

Protection de l'intégrité personnelle au sein de Light and Salt, y compris la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et la protection de l'enfance ;

Prévention du harcèlement (y compris sexuel) et de la discrimination ; incluront le renforcement des capacités en matière d'intégration de la protection, du genre, d'égalité et de l'inclusion dans les programmes de développement de notre organisation, en accordant une attention particulière à la formation des partenaires, du personnel et des dirigeants aux compétences d'analyse ;

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi , Commune de Goma, Ville de Goma , Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836,816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com , lightandsalt.coordination@gmail.com , www.lightandsalt.org



Par exemple en utilisant la Boîte à outils de Light and Salt pour l'évaluation institutionnelle de la protection, de l'égalité de genre et de l'inclusion en complément d'autres outils existants de Light and Salt tels que le processus d'Évaluation, réunions communautaires, et de certification des capacités organisationnelles, la méthode d'Évaluation des capacités organisationnelles des sections et le processus de Préparation pour des interventions efficace.

incorporeront des stratégies pertinentes tenant compte de la protection, du genre et de l'inclusion, ainsi que des supports d'apprentissage, dans toutes les initiatives visant à renforcer les capacités du personnel et des partenaires mises en œuvre au niveau des pays et au niveau local, des sections et des communautés ; Programmes et opérations , incorporeront une étude de la protection, du genre et de l'inclusion dans tous nos programmes, nos opérations, nos services et nos outils afin de garantir la dignité, l'accès significatif, la participation et la sûreté des bénéficiaires. Pour ce faire, il conviendra d'analyser les besoins et les risques spécifiques que connaissent les enfants du fait de leur identité de genre, de leur origine ethnique, de leur nationalité ou citoyenneté, de leur âge, de leur handicap, de leur langue, de leurs opinions politiques, de leurs croyances religieuses, de leur origine sociale, de leur orientation sexuelle, de leur apparence physique, de leur couleur, de leur identité raciale et de tout autre facteur pertinent.

Cette étude portera sur toutes les étapes du cycle de gestion – évaluation et planification, mise en œuvre, suivi et collecte de données, évaluation et compte rendu, et sera facilitée par la collecte de données ventilées par sexe, par âge et par handicap ; veilleront à ce que tous les programmes et toutes les opérations intègrent des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques et à remédier aux risques que connaissent différents groupes et enfants , en mettant en œuvre les recommandations de l'étude de la protection, du genre et de l'inclusion , notamment en utilisant les principes minimaux de Light and Salt relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans les situations d'urgence, ou d'autres orientations pertinentes pour les programmes à long terme ; veilleront à ce que des programmes spécialisés axés sur les problèmes de violence, de discrimination et d'exclusion soient conçus et mis en œuvre dans des contextes où les besoins sont clairement identifiés et où il existe des capacités et des ressources suffisantes pour garantir l'apport d'un soutien durable et efficace aux personnes touchées ; incluront des mesures de protection de l'intégrité personnelle dans tous les programmes et toutes les opérations d'urgence et veilleront à ce qu'il existe des solutions et des mécanismes d'orientation sûrs et centrés sur les personnes qui garantissent l'apport de soins, d'une protection, d'une assistance et d'un soutien appropriés aux enfants victimes de violence, de discrimination ou d'exclusion ; dans le cadre tant des efforts d'intégration des questions liées à la protection, au genre et à l'inclusion que des activités spécialisées en la matière, s'appuieront sur les expériences et les connaissances collectives de Light and Salt pour accorder une attention et une priorité particulières à la prévention et à la lutte contre les éléments suivants : – la violence sexuelle et sexuelle (y compris les actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des acteurs humanitaires) dans tous les programmes et opérations ; – toutes les

formes de violence à l'égard des enfants ; – la traite des personnes ; – la violence à l'égard des personnes en situation de handicap et leur exclusion ; – la violence communautaire ou intercommunautaire ; – toute autre forme de violence fondée sur l'identité – telle que la violence raciste, la violence religieuse et les autres formes de violence liées aux différences réelles ou perçues entre les personnes, sur la base de l'analyse de chaque contexte individuel ;

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi , Commune de Goma, Ville de Goma , Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836,816559687,

email : infoslightandsalt.ong@gmail.com , lightandsalt.coordination@gmail.com , www.lightandsalt.org



Une attention particulière devra être accordée à la protection des données dans le cadre des activités liées à la protection, l'égalité de genre et l'inclusion. Il s'agit ici des éléments le plus souvent traités par les partenaires avec le soutien de la Direction générale de Light and Salt. Toutefois, il existe de nombreux autres problèmes de protection qui peuvent et doivent être traités par Light and Salt et auxquels les recommandations générales de la présente Politique s'appliquent également.

veilleront, dans la mesure du possible, à ce que des employés spécialisés dans les questions de protection, de genre et d'inclusion et possédant des connaissances et une expérience techniques suffisantes pour superviser de manière adéquate les programmes et les opérations soient recrutés ; et garantiront l'application de normes professionnelles appropriées dans le cadre des interventions spécialisées et des efforts d'intégration des questions liées à la protection, au genre et à l'inclusion . Cette supervision aidera le personnel et les partenaires à développer leurs compétences de base pour garantir l'application des principes minimaux relatives à la protection, au genre et à l'inclusion et du principe de « Don now harm » « ne pas nuire » ; veilleront à ce que les compétences pertinentes en matière de protection, de genre et d'inclusion soient incluses dans les responsabilités de l'ensemble du personnel, et non seulement du personnel en charge de ces questions. Ces compétences devront être continuellement améliorées grâce à la mise en place et à la promotion de possibilités d'apprentissage pour le personnel et les partenaires des programmes et des opérations, telles que des formations spécialisées sur la protection, l'égalité de genre et l'inclusion, ainsi qu'à l'intégration de ces questions dans différentes formations ; mettront en œuvre des programmes et des activités visant à promouvoir l'intégration de la diversité, l'égalité et des attitudes ouvertes à l'égard du genre et de la diversité, et à développer des aptitudes interpersonnelles comme la pensée critique, la communication non violente, la capacité d'agir, l'écoute empathique et la médiation ;

Sensibilisation, partenariats et apprentissage ; mèneront des activités de diplomatie humanitaire dans le but de défendre la dignité, l'accès significatif, la participation et la sûreté des enfants, de faire entendre la voix des enfants aux identités diverses, et de veiller à ce que les besoins et les droits spécifiques de ces enfants soient respectés. Il s'agit notamment de veiller à ce que les diverses perspectives soient pleinement prises en compte dans la mise au point des initiatives de diplomatie humanitaire sur d'autres thèmes ; persuaderont les décideurs et les personnes influentes d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt supérieur des enfants qui sont en situation de vulnérabilité et de risque, et avec leur collaboration, et de veiller à ce que celles-ci jouissent de droits égaux et d'un accès égal aux services humanitaires, notamment : en répondant aux besoins spécifiques et en remédiant aux risques en matière de protection que connaissent les enfants, les adolescents et les adultes de toutes les identités de genre, les personnes en situation de handicap et les enfants d'autres origines diverses ;

en veillant à mettre en place une stratégie centrée sur les survivant-e-s pour prévenir et atténuer la violence discriminatoire et fondée sur l'identité telle que la violence sexuelle et sexiste, la violence à l'égard des enfants et d'autres problèmes de protection, et y faire ;

face ; en plaidant pour que les États et les communautés reconnaissent que ce type de violence est un phénomène courant ; et en facilitant des activités de prévention, d'anticipation et de préparation avant même que des incidents ne soient signalés ; en faisant en sorte que les lois et les politiques relatives aux catastrophes, crises liées aux conflits armés accordent une attention particulière aux questions relatives à la protection, au genre et à l'inclusion, et en encourageant la révision de toute politique ou pratique publique donnant lieu à des violences, des discriminations ou des exclusions ; en présentant et en promouvant la diversité et l'égalité dans les activités de communication et de représentation des

Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi , Commune de Goma, Ville de Goma , Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836,816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com , lightandsalt.coordination@gmail.com , www.lightandsalt.org



structures nationales et Light and Salt ;en s'appuyant sur la collaboration et les partenariats existants entre les composantes de l'organisation (tels que l'initiative de Protection au sein de l'organisation), renforceront les partenariats, la collaboration et l'apprentissage avec les acteurs au sein et en dehors de l'organisation afin de garantir l'adoption d'approches cohérentes et complémentaires en matière de protection, de genre et d'inclusion ; chercheront des occasions de partager entre elles les connaissances et les enseignements tirés en matière de protection, de genre et d'inclusion, et travailleront en collaboration à la mise au point de meilleurs moyens de promouvoir l'égalité, de prendre en compte la diversité, de comprendre l'intersectionnalité et de renforcer l'égalité des chances et la participation des enfants victimes de discriminations, négligés ou marginalisés.

RESPONSABILITÉS

Les équipes dirigeantes au niveau local et national de Light and Salt veilleront à la mise en œuvre de la présente Politique. Il est attendu des partenaires qu'elles mettent leurs politiques et leurs lignes directrices en conformité avec ce document, en prenant soin de s'adapter à leur contexte. Parmi les outils qui appuieront la mise en œuvre de la présente Politique figurent le Cadre opérationnel de Light and Salt relatif à la protection, au genre et à l'inclusion, les Principes minimaux de Light and Salt relatives à la protection, au genre et à l'inclusion dans les situations d'urgence, la Boîte à outils pour l'évaluation institutionnelle de la protection, de l'égalité de genre et de l'inclusion, le Cadre d'auto-évaluation de la protection de l'intégrité personnelle, l'Analyse des risques en matière de protection de l'enfance, et les cadres connexes comme le Cadre stratégique pour l'intégration du handicap par Light and Salt et le Cadre stratégique relatif aux programmes d'inclusion. Le cas échéant, ces outils et cadres complémentaires seront examinés et révisés pour être mis en conformité avec la présente Politique. Cette politique fera l'objet d'un examen régulier, à l'Assemblée générale de Light and Salt.

Fait à Goma ; le 20 /01/2024

La coordination Nationale



Coordination Nationale : 027, Avenue de Goma, Quartier Himbi , Commune de Goma, Ville de Goma , Province du Nord Kivu

Contacts : +243991475836,816559687,

email : infoslightandsalt.org@gmail.com , lightandsalt.coordination@gmail.com , www.lightandsalt.org